

L'APPO RÉINTÈGRE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES POLICIERS



Pour ceux qui s'en rappellent, l'APPO avait décidé en septembre 2009 de quitter l'Association canadienne des policiers (ACP) pour des raisons de conflits internes et de situation financière précoce.

À la suite de cette décision, l'Association a quand même continué à garder contact avec les grandes organisations syndicales canadiennes par l'entremise du regroupement du Big Ten. De cette façon, nous avons pu continuer d'échanger et de constater certains changements au niveau du conseil d'administration de l'ACP et au niveau de leur constitution et des règles de gouvernance qui s'avéraient des irritants pour nous. De plus, la situation financière de l'organisation s'étant grandement améliorée, nous avons donc décidé d'entreprendre une réflexion sur un éventuel retour.

En décembre dernier, après plusieurs pourparlers entre nous et le président actuel de l'ACP, il fut décidé unanimement de réintégrer l'Association qui regroupe l'ensemble de la communauté policière du Canada, soit plus de 50 000 policiers qui parlent d'une seule voix dans certains dossiers d'ordre national.

Lors de notre première présence cette année, nous en avons profité pour présenter au conseil d'administration notre étude sur la mortalité des policiers de la Sûreté du Québec. Nous avons alors demandé d'élargir cette étude de façon pancanadienne afin d'établir s'il y a similitude entre nous et le reste du Canada et du même coup de constituer une masse critique qui pourrait produire un impact à la baisse sur les tables de mortalité canadiennes utilisées pour établir les coûts des régimes de retraite. À la suite de cette première discussion, une problématique de cueillette de

données pourrait apparaitre pour certains corps policiers et nous sommes présentement à valider ce point avec chaque organisation syndicale. Il s'agit pour nous d'un dossier important qui pourra certainement nous aider lors de la prochaine négociation. À suivre...